

## Histoire(s) du Collège St-Michel

# Nouvelle maturité, site informatique et Valete agités

Après un article consacré à l'année scolaire 1918-1919 (le Collège d'il y a cent ans, du temps de la grippe espagnole), puis un autre texte portant sur l'année scolaire 1968-1969 (les bouleversements importants d'il y a 50 ans), l'historien et professeur émérite Jean-Pierre Dorand s'est intéressé cette fois-ci au Collège d'il y a environ 20 ans (celui des années 1998-2000).

## Une période de transition

L'introduction de la nouvelle maturité occupe les esprits dans les années 1998-2000. Ces années sont aussi celles de l'apparition du site internet du Collège St-Michel, ce qui est une évidence en 2019 alors que c'était un changement considérable il y a 20 ans. Le Valete, tradition bien ancrée, entre dans une zone de turbulences en 1999-2000. Les étudiants reconstituent des comités de classe ainsi qu'une assemblée générale et ils vont être consultés pour savoir quel est leur collège idéal. Le Collège bénéficie d'orgues rinnovées (1998). Elles sont inaugurées le 4 juillet, lors de l'ouverture du *Festival des Musiques Sacrées* de Fribourg. M. René Oberson, professeur au Conservatoire, devient l'organiste titulaire des orgues rinnovées.

## Un nouveau conseiller fédéral

Un autre événement marque cette période. Le jeudi 11 mars 1999, un ancien étudiant, surveillant, professeur puis pro-

viseur du Collège St-Michel et enfin président du jury du baccalauréat, est élu au Conseil fédéral. Il y hérite des Affaires Etrangères avant de passer à l'Economie, son domaine d'études et de recherche lorsqu'il était professeur à l'Université de Fribourg. Comme l'écrit le Recteur Nicolas Renevey: «*L'ambiance de la maison a viré à la bonne humeur et on percevait des sentiments de fierté et de bonheur, chez nos étudiants sans doute, mais surtout chez les professeurs de St-Michel et particulièrement parmi ceux qui ont eu le loisir de côtoyer Joseph Deiss et d'apprécier ses qualités durant ses années d'enseignement au Collège.*»

Invité par la direction de l'école, Joseph Deiss prouve son attachement à St-Michel en venant en visite officielle le 14 avril 1999. Le conseiller fédéral y rencontre les étudiantes et étudiants. Les thèmes de discussion sont variés: jeunesse et politique, relations entre la Suisse et l'Europe ainsi que la Suisse et le Kosovo. Joseph Deiss a ensuite rencontré les professeurs dont beaucoup étaient ses anciens collègues et certains ses coéquipiers au sein du F.C. Collège dont il était le portier vigilant.

## Une nouvelle maturité à mettre en place

Commençons par quelques chiffres tirés du «*Compte-rendu de l'administration du Conseil d'État*» pour nous rendre compte à quoi ressemblait le Collège des années 1998-2000.

Le nombre de collégiens et de collégiennes est le suivant:

Années	Total	Romands	Alémaniques	Classes
1998	1120	725	395	56
1999	1139	741	398	55
2000	1151	767	384	55

On peut remarquer une légère progression, surtout du côté francophone. Une tendance commence à se manifester



Joseph Deiss, Conseiller fédéral en discussion avec les professeurs du Collège, 14 avril 1999

outré-Sarine: davantage de jeunes se dirigent vers les filières et les maturités professionnelles.

La provenance des étudiants et étudiantes est la suivante:

Années	Elèves du canton	Elèves hors canton
1998	1090	30
1999	1106	33
2000	1132	19

St-Michel devient un collège de plus en plus « fribourgeois ». Il est vrai que les coûts des étudiants « hors canton » deviennent prohibitifs pour leurs parents.

Nombre de professeurs:

Années	Nombre de professeurs	Equivalents plein temps
1998	140	98.5
1999	146	97.4

Le nombre de professeurs, ainsi que celui des classes, se stabilise grâce à la nouvelle maturité.

Certificats de maturité 1998-2000: le total est de 232 en 1998 et 1999 et de 226 en 2000.

Années	Type A Latin-grec	Type B Latin-langues	Type C Sciences	Type D Langues modernes	Type E Sciences économiques
1998	24	55	67	43	43
1999	12	49	70	50	51
2000	9	52	70	50	51

Le recul des étudiants en latin-grec est manifeste. Stabilisation ailleurs.

Nouvelle maturité, choix des options spécifiques en 1999:

Branches	Nombre d'élèves romands en %	Nombres d'élèves alémaniques en %
Langues anciennes	9	1
Langues modernes	28	27
Biologie et chimie	16	15
Physique et application des maths	18	21
Economie et droit	18	20
Arts visuels	10	12
Musique	1	0

Le recul des langues anciennes dans la nouvelle maturité se confirme. Les arts visuels connaissent un succès modéré, alors que la musique peine à séduire en 1999.

L'ancienne maturité dépendait de l'Ordonnance fédérale pour la reconnaissance des maturités (ORM) de 1972. La maturité fédérale obtenue permet d'accéder à toutes les universités de Suisse et aux écoles polytechniques. La société suisse et le monde ont évolué depuis les années 1970 et il s'agit de trouver un équilibre entre une culture générale solide, une sensibilisation aux arts et les activités

physiques. La nouvelle ORM date de 1995. Le canton de Fribourg la met sur pied de 1995 à 1997. Il s'agit d'un travail considérable à mener dans des commissions de programmes par branche et dans une commission juridique qui doit réaliser la réglementation ad hoc. Le Recteur Nicolas Renevey y joue un grand rôle. Le Conseil d'Etat annonce la mise en place de la nouvelle maturité pour la rentrée 1998. Il précise qu'il y a la possibilité d'obtenir des certificats de baccalauréat avec la mention bilingue. Ces classes bilingues ont un succès certain. La commission suisse de maturité approuve le règlement

des études gymnasiales fribourgeois la même année.

Que change la nouvelle maturité? Elle supprime les types existant depuis des décennies ou plus récents (type D). Elle introduit un tronc commun en première année, puis des options spécifiques (voir tableau plus haut) de la deuxième à la quatrième année et des options facultatives en troisième et quatrième années. Elle permet donc à l'étudiant de « composer son menu » de formation, même s'il est conseillé de prendre la biologie-chimie pour étudier plus tard la médecine, l'économie et droit pour les études juridiques

ou encore la physique et application des maths pour aller à l'EPFL. Ces choix ne sont heureusement pas obligatoires, pas plus que dans l'ancienne maturité où l'on a vu des étudiants en langues anciennes briller à l'EPFL.

Toujours est-il que la première volée de la nouvelle maturité entre à St-Michel en 1998/1999, choisit son option spécifique pour l'année 1999/2000, rédige son travail de maturité (une nouveauté, conditionnant à l'époque la promotion en dernière année) en 2000/2001 et termine ses études en 2001/2002.

**Un site internet : mode d'emploi !**

Dans le *Message du Collège* de 1999 apparaît une suite de lettres bizarres pour la plupart des lecteurs de l'époque : [www.csmfr.ch](http://www.csmfr.ch).<sup>1</sup> L'introduction de l'article ad hoc mérite d'être citée : « Une raison de plus pour citer la devise de notre école : Nous vantons les anciens, mais nous sommes de notre temps. Et oui, même le vénérable Collège St-Michel possède ce que l'on appelle un site internet, c'est-à-dire un endroit où l'on peut diffuser des informations accessibles au monde entier. Et grâce aux adresses e-mails, un lecteur d'un autre continent peut contacter la personne de son choix dans notre maison. »<sup>2</sup>

En 2019, ces lignes peuvent paraître surprenantes tant la toile mondiale s'est étendue. Le « maître des toiles » (webmaster) Jean-Claude Stritt présente ce qu'est un navigateur, un serveur et un site internet. Il rappelle qu'internet est une interconnexion entre serveurs, soit des ordinateurs plus puissants qui centralisent des ressources et des informations. Il signale que la naissance



Grève du Valet, le Médiateur de la Police tente de calmer les esprits, 29 mai 2000.

de l'Internet moderne est officiellement attribuée au CERN à Genève en 1991 et qu'il y a déjà 4,3 millions de sites web en 1998.

M. Stritt, qui siège à la Commission cantonale d'informatique, relève que celle-ci a mesuré le potentiel pédagogique que l'on peut tirer d'internet. Afin d'éviter des abus, les élèves (ou s'ils sont mineurs, leurs parents) doivent signer une charte dans laquelle ils s'engagent à ne pas consulter, stocker ou diffuser des documents :

« qui portent atteinte à la dignité de la personne, présentent un caractère pornographique, incitent à la haine raciale, constituent une apologie du crime et de la violence. »<sup>3</sup>

M. Stritt signale les utilisations possibles du site :

- pour la communication interne (agenda, communications ou listes des absences)
- en communication externe pour des visiteurs voulant des informations sur le Collège

<sup>1</sup> *Message du Collège*, 1999, n. 2, pp. 11-13

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 11

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 12

- en transferts de données
- en recherche de liens avec des sites pédagogiques
- en logistique (examens, voyage d'études, journées spéciales)
- en collaboration (travail en groupe).<sup>4</sup>

On se rend compte que le monde scientifique va subir une révolution semblable à celle de l'invention de l'imprimerie en Europe au XV<sup>e</sup> siècle.

### Des Valete agités (1999-2000)

Le Valete de 1999 a connu des débordements. Le concert du 1<sup>er</sup> juillet a laissé des montagnes de débris ainsi que des déjections humaines malodorantes faute d'installations sanitaires en nombre suffisant. Les voisins se plaignent. Le Valete est victime de son succès. Ce n'est pas la première fois que cette fête traditionnelle suscite des réactions des autorités du Collège.<sup>5</sup>

Le Recteur Jaccoud se plaint en 1914 de ce Valete, ancienne coutume aux origines inconnues que les Pères Jésuites ont essayé de supprimer avant 1847, mais sans succès. Mgr Jaccoud écrit :

*« Il est probable qu'à l'origine le Valete était une simple farce d'étudiants, une de ces parties nocturnes qui troublaient le sommeil des bourgeois. A la fin de l'année scolaire, le soir qui précède la distribution des prix et le licenciement général, les élèves tenant à la main des torches allumées, parcouraient les rues de la ville en chantant les couplets du Valete. »*<sup>6</sup>

Le Recteur remarque que tous les étudiants y prennent part et que cela devient un spectacle pour la ville avec un cortège aux flambeaux qui jadis parcourait le Palatinat, hors des murs, près de la Porte de Morat. Il se forme maintenant à Pérolles, avec des cavaliers qui ouvrent et ferment le cortège. Les étudiants sont en rang par deux et la fanfare est au milieu avec le drapeau. Cette troupe parcourt les rues de Romont, de Lausanne, du Tilleul et des Chanoines puis la Grand Rue, avec un arrêt sur la Place de l'Hôtel de Ville et un premier feu d'artifice. Ensuite, les 700 collégiens de l'époque remontent la route des Alpes et rejoignent la cour du Collège où ils brûlent leurs flambeaux au son d'un second feu d'artifice. Si Mgr Jaccoud est laudateur dans *Sa Notice sur le Collège St-Michel (1914)*, trouvant que le Valete embellit la ville, il est plus critique en 1919 :

*« Après le Valete, les élèves externes pourront rester dehors jusqu'à la fermeture des établissements publics ; ils devront éviter tout excès et tout ce qui, d'une façon quelconque, pourrait molester le public et motiver l'intervention de la police de la Ville. » Avis manuscrit du Recteur, 23 juillet 1919.*<sup>7</sup>

Quarante ans plus tard (1959), le Recteur Edouard Cantin se plaint à son tour du Valete de 1958 :

*« À ce propos, nous devons observer que certaines manifestations du Collège, celles du Valete en particulier, sont devenues l'occasion de nombreuses rencontres entre jeunes gens et jeunes filles qui nous causent de l'inquiétude, parce qu'elles se prolongent fort tard et qu'on n'y observe pas les convenances et la retenue dont nous avons parlé. [...] Il est certain que nous ne pouvons pas renouveler l'expérience du dernier Valete avec le risque de paraître patronner les faits regrettables qui se sont produits à cette occasion. »*<sup>8</sup>

1919, 1959, puis 1999 : un éternel recommencement ? Toujours est-il que le Valete de l'an 2000 commence à être mis en place. Le concert du jeudi soir pose des problèmes de sécurité et de voisinage. Le Recteur, après avoir consulté et beaucoup réfléchi, propose soit de réduire de beaucoup le programme et le plan d'organisation du concert, soit de le transférer à un autre endroit que la cour du Collège.<sup>9</sup> Cette prudence rectorale amène Radio-Fribourg à annoncer, à tort, que le Valete est supprimé ! La communauté étudiante est secouée par cette (fausse) rumeur. Le comité d'organisation essaie de trouver une solution du côté de la Place Georges Python, mais le conseil communal refuse de donner son autorisation. On propose au comité du Valete de transférer ce concert à la Halle des Fêtes de Saint-Léonard, ce qu'il refuse voulant un concert en plein air et au centre-ville. Le ton monte : le lundi 29 mai 2000, une grève symbolique d'une heure dégénère en une manifestation spontanée à laquelle se joignent des étudiants de Gambach et de Sainte-Croix. Les collégiens et collégiennes prouvent leur attachement indéfectible au Valete. Finalement la soirée du jeudi, sans concert, se passe assez tranquillement, le comité d'organisation se dépensant beaucoup pour organiser un déjeuner et des jeux fort variés.<sup>10</sup> Heureusement la déception du jeudi soir est compensée par la liesse du vendredi soir, lors de la disco du Valete organisée à la Halle des Fêtes.

Le Valete est une fête traditionnelle que les collégiens et collégiennes veulent maintenir, même s'ils sont, à part de nobles exceptions, peu motivés à travailler à son organisation. Le Valete est aussi victime de son succès, le nombre de participants posant de sérieux problèmes d'hygiène et de sécurité. L'évolution des mœurs prélève aussi son tribut :

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 13

<sup>5</sup> *Ibidem*, 2000, n. 2, pp. 16-21

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 16

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 17

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 18

<sup>9</sup> *Ibidem*, pp. 19-20

<sup>10</sup> *Ibidem*, pp. 19-20

les élèves se rencontrent avant la fête et trinquent avant de venir sur la place du Collège. Le Valeté était très rentable pour la classe organisatrice, mais cela va changer drastiquement.

### La « participation » à St-Michel

Le mot a connu un certain succès dans les années 1960. On parle de « participation » des ouvriers de la Yougoslavie de Tito dans la gestion des usines. Le mot est très employé en France en mai 1968. Le président de Gaulle l'inclut dans les réformes qu'il veut promouvoir en 1969 et qui échoueront lors du referendum qui l'amènera à démissionner. Les étudiants ont profité de la St-Michel 1999 pour donner leur avis lors d'une journée de réflexion. Deux films sont projetés, l'un montrant une école japonaise hyper organisée et stressante et l'autre un lycée autogéré de Nantes. Des débats s'ensuivent avec un questionnaire et un plan de discussion (facultatif). Après le repas de

midi, chaque classe se réunit et réalise un panneau ou un poster où figure le « collège idéal ». Le bilan est que les élèves sont plutôt satisfaits de leur sort, mais qu'ils ont des revendications raisonnables : mise sur pied d'un comité d'élèves ayant une réelle influence et mise à disposition d'une cafétéria qui réponde aux besoins réels du public étudiant. Pour ce qui est de la cafétéria, la direction partage les soucis des étudiants et, le 2 septembre 2002, les nouvelles installations sont ouvertes et confiées à Scolarest, une filiale de Compass Groupe SA.

En ce qui concerne les comités de classe, le Recteur Nicolas Renevey est sensible au « Schulklima », cher aux Alémaniques. La vie en communauté (classes, sections, ensemble du Collège) engendre des problèmes qui peuvent être réglés en sollicitant l'avis des étudiants. L'organisation se base d'abord sur les classes qui élisent un président de classe. Le proviseur de chaque section les invite à participer à la Réunion

des présidents de classe. Il met en place cette structure qui peut ensuite s'organiser et se réunir librement. Chaque réunion des présidents de classe désigne quatre représentants au Comité des élèves (douze au total : huit romands et quatre alémaniques) qui forment une sorte d'exécutif. Ce comité rencontre le Conseil rectoral ou des délégations de professeurs. Il existe en plus une sorte de législatif : l'Assemblée des élèves qui groupe tous les présidents de toutes les classes ou leurs délégués. Elle traite des projets ou propositions qui concernent tout le Collège.

C'est une expérience de démocratie participative, demandée par les élèves et favorisée par la direction du Collège.

**Jean-Pierre Dorand, Dr ès lettres  
et professeur émérite  
du Collège St-Michel**



« L'école idéale », travail réalisé lors de la Fête de St-Michel, le 29 septembre 1999

**La vie en communauté engendre des problèmes qui peuvent être réglés en sollicitant l'avis des étudiants.**